

Un coureur en prison

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **39 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

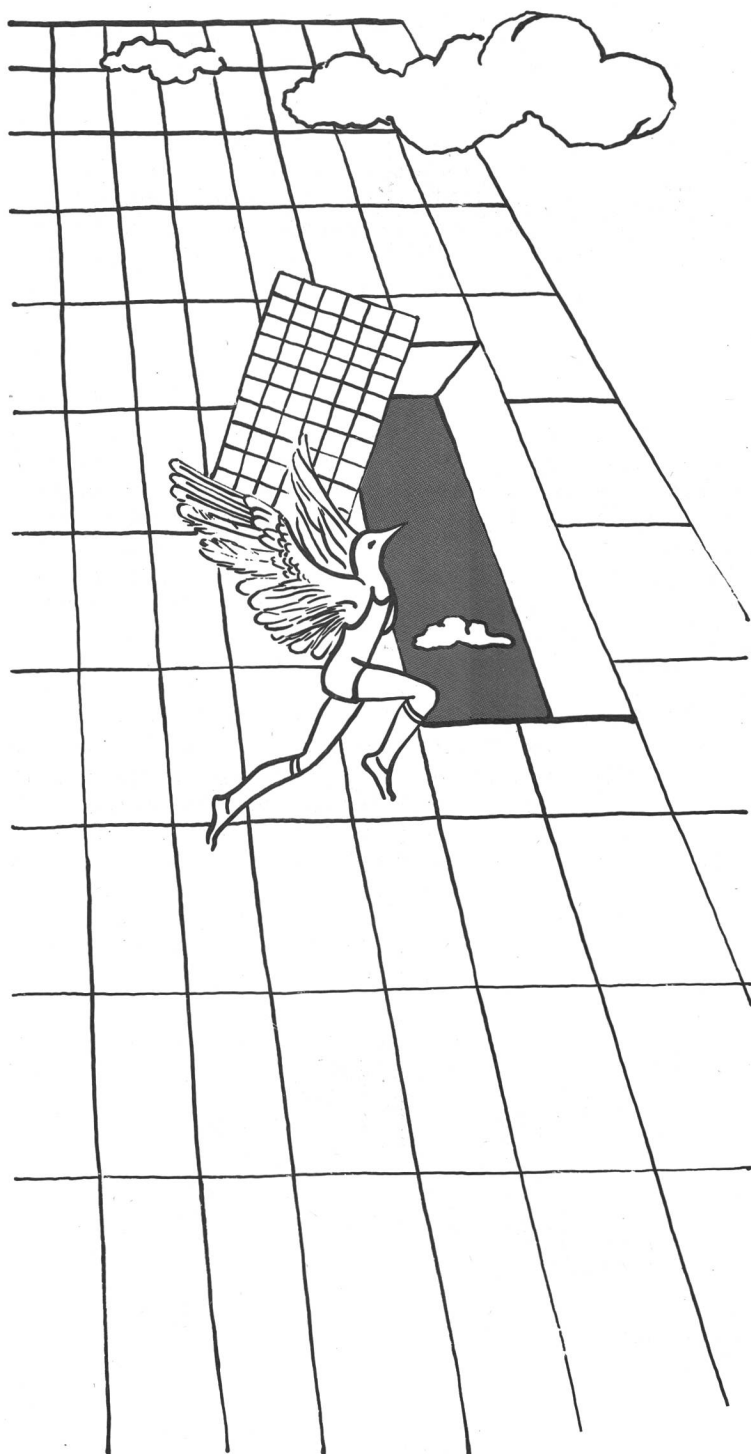
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Un coureur en prison

Texte: Yves Jeannotat

Illustration: Annie Missant-Nuytens

Il y a quelques années, la revue «Spiridon» recevait une lettre de prisonnier. Disons qu'il s'appelait Albert. Au terme d'une respectable carrière de compétiteur, il avait été président de club, entraîneur, organisateur et, désireux de venir en aide à quelques champions, il avait emprunté des chemins détournés, cause de sa condamnation.

Dès que la porte d'acier se fut refermée sur lui et qu'on l'eût conduit dans sa cellule, il eut l'impression d'étouffer. L'incertitude générale l'oppressait. «Si je laisse le désespoir s'installer en moi, se dit-il, je suis définitivement perdu. Mais je ne dois attendre aucune aide, aucune compréhension, aucun soutien. Je ne peux compter que sur moi-même».

Il s'arracha donc sèchement à la résignation et, connaissant les vertus du sport, décida de s'en sortir... par la course à pied! La cour de l'établissement mesurait 160 m. Au début, ce fut la panique autour de lui. Pendant qu'il égrenait ses tours au petit trot, les quolibets lui claquaient au visage. Pourtant, comme il ne réagissait pas, on se contenta bientôt de le regarder comme une bête curieuse: «Il est vrai que le spectacle avait quelque chose d'étrange, explique-t-il, même – et peut-être surtout – pour les gardiens. Pourtant, aujourd'hui, il ne secouait plus la tête et mes compagnons d'infortune ne disent plus rien. J'ai même l'impression que les uns et les autres sont désormais fiers d'avoir un gars comme ça parmi eux et que plus d'un en est à se demander s'il ne devrait pas en faire autant». Pour l'instant, toutefois, ils continuent à courber le dos, traînant derrière eux leur plein boulet d'angoisse.

A raison de 110 tours quotidiens, Albert avait parcouru, en 8 mois, plus de 3500 kilomètres: un record peu banal! «Mais, en dépit des sacrifices et des difficultés, cet exercice continue à me donner chaque jour de nouvelles forces. Grâce à lui, je vais surmonter cette période sans trop de dommages. La prison où je suis avec 1400 autres détenus n'a ni terrain ni salle de sport. Et pourtant, par le sport, on contribuerait à servir la santé des prisonniers, à diminuer leur ennui et leur agressivité tout en favorisant leur sens de la solidarité et en préparant leur réinsertion sociale, cette réinsertion dont on parle tant mais qui reste trop souvent vide de sens!» (Lire aussi, à la page 6, la remarquable étude d'Erwin Bachmann: «Le sport en prison: une chance inexploitée»).